



Claude Monet
(Paris 1840 – 1926 Giverny)

Nymphéas, fragment,
huile sur toile,
31 x 31 cm.

Provenance :

Atelier de Claude Monet,
Michel et Blanche Hoschedé-Monet ;
Monsieur et Madame Blin, jardiniers à Giverny, et leurs descendants ;
Collection François Piet.

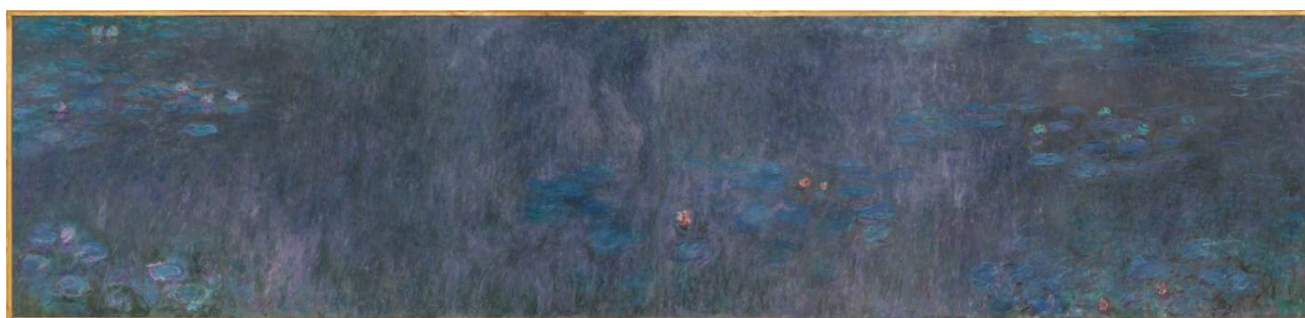
Depuis 1889, Claude Monet s'intéresse à l'étude des variations de lumière sur un même motif, comme en témoignent les séries des *meules*, de la *gare Saint Lazare* ou des *cathédrales de Rouen*.

En 1893, le peintre fait aménager un étang à Giverny, conçu comme un tableau vivant où les couleurs se reflètent au gré des saisons et des heures du jour. A partir des années 1910 et jusqu'à sa mort en 1926, le peintre peint inlassablement les nénuphars blancs qui ornent son bassin de Giverny : *"J'ai repris encore des choses impossibles à faire : de l'eau avec des herbes qui ondulent dans le fond. En dehors de la peinture et du jardinage, je ne suis bon à rien. Mon plus beau chef-d'œuvre, c'est mon jardin"*. Le lendemain de l'armistice de 1918, Monet choisit d'offrir à la France, comme symbole de Paix, un grand ensemble mural de 93 mètres de long sur le thème des nymphéas, constitué de plusieurs grands panneaux mis bout à bout. Le décor est installé selon ses plans au musée de l'Orangerie en 1927, quelques mois après sa mort. Ce chef d'œuvre unique, dans lequel l'artiste reprend à grande échelle les procédés impressionnistes qu'il a développés en plein air, ne connaît pas d'équivalent

dans le monde (cf ill. 1 et 2). On recense également près de deux-cent-cinquante toiles de l'artiste illustrant ce thème, de tout format (carré, rond, rectangulaire, etc.) et de toutes tailles, allant jusqu'à plusieurs mètres, essentiellement conservées au musée Marmottan et au musée d'Orsay.



ill. 1 : Claude Monet, *Les nymphéas : reflets verts*, vers 1915-1926,
Paris, musée de l'Orangerie



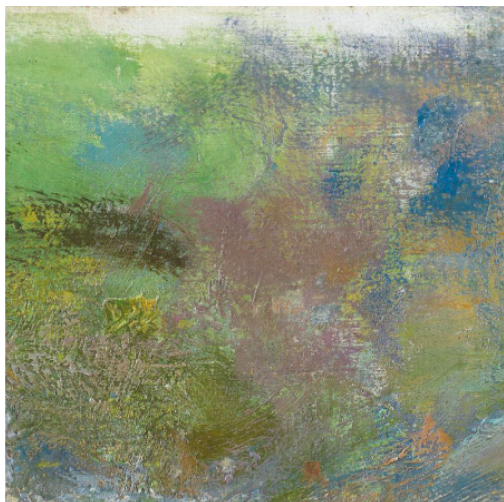
ill. 2 : Claude Monet, *Les nymphéas : reflets d'arbres*,
vers 1915-1926,
Paris, musée de l'Orangerie

Le peintre, souvent insatisfait de son travail, a lacéré certaines de ses grandes compositions panoramiques. Notre œuvre constitue un morceau de toile découpée par Monet lui-même dans l'un de ses nombreux moments de découragement.

Dans son testament, Michel Monet, fils de Claude, émet le souhait de faire don de la propriété paternelle de Giverny, comprenant « la maison principale, deux ateliers, deux maisons de jardiniers dont l'une occupée par le ménage gardien-jardinier M. et Mme Eugène Blin, les jardins et l'étang des nymphéas¹ », au musée Marmottan qui devra assurer la sauvegarde de ce patrimoine artistique et l'entretien de la propriété. Il est précisé que M. Blin gardera la jouissance de son logement toute sa vie durant.

¹. Le testament de Michel Monet, Giverny News, 21 janvier 2018 :
<https://givernews.com/2018/01/21/testament-de-michel-monet/>

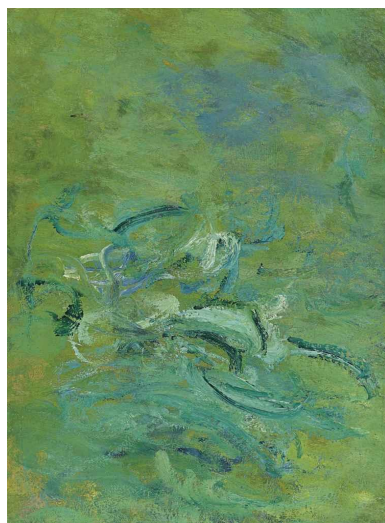
Au moment de faire l'inventaire, certains châssis délaissés dans un coin de l'atelier et destinés au rebut, sur lesquels étaient collées des fragments de toiles, sont brûlés. D'autres sont donnés par Gérard Blin, le fils du jardinier, à des personnes de son entourage ou ayant travaillé sur la propriété². C'est notamment le cas de huit fragments passés en vente à Paris en décembre 2009. (cf ill. 3, 4 et 5).



ill. 3 : Claude Monet, *Nymphéas (fragment)*
huile sur toile, 20 x 20 cm,
Vente Million, 19 mars 2007, lot 21



ill. 4 : Claude Monet, *Nymphéas (fragment)*,
Huile sur toile, 23,5 x 23,5 cm,
Vente Million, 19 mars 2007, lot 17



ill. 5 : Claude Monet, *Nymphéas (fragment)*,
Huile sur toile, 73 x 54,4 cm,
Vente Christie's, Londres, 5 février 2014, lot 449.

²

Huit fragments ont été dispersés dans la vente Million du 2 décembre 2009.

Le sujet principal de la série des nymphéas est le miroir de l'eau, dont l'apparence change à chaque instant en fonction du ciel qui s'y reflète : le bassin lisse, imperturbable prend vie tout à coup par un mouvement qui fait plisser la surface de l'eau en petite vaguelettes³. Par un effet d'optique, l'œil du spectateur parvient à reconstituer les paysages évoqués par Monet : « ... *Quand vous sortez pour aller peindre, essayez d'oublier les objets qui sont devant vous, arbre, maison, champ, n'importe. Pensez plutôt : ici un petit carré bleu, ici un rectangle rose, ici une rayure jaune, et peignez ça juste comme ça vous apparaît, avec de la couleur et des formes exactes, jusque cela aboutisse à votre impression naïve de la scène devant vous ...* » Dans notre fragment, le point de vue est concentré sur une petite partie du bassin. La surface de la toile est brossée largement, et aucune forme ne permet d'identifier le sujet ou de se repérer dans l'espace. Le format carré, associé à l'absence totale de repère, sans ciel ni horizon, confère au fragment les qualités de l'infini, de l'illimité, donnant "*l'illusion d'un tout sans fin, d'une onde sans horizon et sans rivage*" selon les termes mêmes de Monet. Ce morceau de nature vu en gros plan donne donc le sentiment d'une totale abstraction.

Amélie du Closel

³ Monet explique sa démarche dans une lettre adressée à Thiébaud-Sisson : « *J'ai peint beaucoup de ces nymphéas, en modifiant chaque fois mon point de vue, en renouvelant le motif suivant les saisons de l'année, et par suite, suivant les différences d'effet lumineux qu'engendrent ces changements. L'effet, d'ailleurs, varie incessamment. L'essentiel du motif est le miroir d'eau dont l'aspect, à tout instant, se modifie grâce aux pans de ciel qui s'y reflètent, et qui répandent la vie et le mouvement. Le nuage qui passe, la brise qui fraîchit, le grain qui menace et qui tombe, le vent qui souffle et s'abat brusquement, la lumière qui décroît et qui renaît, autant de causes, insaisissables pour l'œil des profanes, qui transforment la teinte et défigurent les plans d'eau.* »